

N° 241/2022

VILLE DE GRAND-CHARMONT
(25200)

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 5 Juillet 2022

Le 5 Juillet 2022 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 29 juin 2022, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **18**

Nombre d'excusés : **9**

Nombre d'absents : **2**

VOTES

Pour : **22**

Contre : **--**

Abstention : **--**

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, GUILLEMET Jean-Louis, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITE Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, OCHIER Jean-Christophe, COENART Séverine, LOYSEAU David, DRIANO Christian

Etaient excusés :

Madame THIEBAULT Dominique

Monsieur CLEMENT Alain

Monsieur GAUTHIER Pascal

Madame LAZAAL Zahia

Madame LAKHDER Nadia

Madame SAUNIER Fanny

Monsieur VIEILLE Laurent

Madame NUNHOLD Jacinthe

Monsieur BOUDJEKADA Isamël

pouvoir à DALON Olivier

pouvoir à MUNNIER Jean- Paul

pouvoir à DZIERZYNSKI Aurélie

pouvoir à BESANCON Colette

Etaient absentes : NICOLET Josette, TABECHE Yasmina

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET


DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

La convocation du conseil a été faite le 29 Juin 2022

La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 12 juillet 2022

Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 12 Juillet 2022

VILLE DE GRAND-CHARMONT
Séance du conseil municipal du 5 Juillet 2022

Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le 
ID : 025-212502843-20220705-241-DE

DÉLIBÉRATION n° 241/2022

Objet : Décision Budgétaire Modificative n°1

Le Rapporteur propose au Conseil Municipal d'approuver la Décision Budgétaire Modificative n°1 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
023	Virement à la section d'investissement	+ 62 498 €	7411	Dotation forfaitaire	- 6 633 €
6574	Subventions de fonctionnement	+ 200 €	74121	Dotation de solidarité rurale	+ 2 321 €
			74123	Dotation de solidarité urbaine	+ 22 374 €
			74127	Dotation nationale de péréquation	+ 2 466 €
			744	Fonds de compensation de la TVA	+ 800 €
			748372	Dotation politique de la Ville	+ 41 370 €
TOTAL		+ 62 698 €	TOTAL		+ 62 698 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES			RECETTES		
Article / Opération	Libellé	Montant	Article / Opération	Libellé	Montant
21318	Autres bâtiments publics	- 6 550 €	021	Virement de fonctionnement	+ 62 498 €
21318	Autres bâtiments publics	+ 35 000 €	10222	Fonds de compensation TVA	+ 5 200 €
21318	Autres bâtiments publics	+ 32 698 €			
2138	Autres Constructions	+ 6 550 €			-
TOTAL		+ 67 698 €	TOTAL		+ 67 698 €

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la Décision Budgétaire Modificative n°1.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Paul MUNNIER.

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à
la Sous-Préfecture le 12.07.2022
et de la publication le 12.07.2022

